

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2014

PLFRSS POUR 2014 - (N° 2044)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS6

présenté par

M. Door, M. Aboud, M. Accoyer, M. Barbier, Mme Boyer, M. Cherpion, M. Costes, M. Delatte,
M. Dord, M. Jacquat, Mme Le Callennec, M. Leonetti, M. Lett, Mme Levy, Mme Louwagie,
M. Lurton, M. Marcangeli, M. Morange, M. Perrut, Mme Poletti, M. Robinet, M. Siré et
M. Vialatte

ARTICLE 9

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Quelques mois à peine après le vote de loi *garantissant l'avenir et la justice du système de retraites* qui reportait du 1^{er} avril au 1^{er} octobre 2014 la revalorisation des pensions, ce projet effectue un nouveau report d'un an.

Outre l'absence de cohérence du gouvernement, ce choix illustre une nouvelle fois sa tentation de favoriser la logique du rabet à celle de la réforme de structure, pénalisant au passage le pouvoir d'achat des classes moyennes.

Lors des derniers débats portant sur les retraites, le Groupe UMP a pourtant fait des propositions simples et courageuses qui auraient permis d'éviter ce gel prolongé, comme le report de l'âge légal de départ en retraites ou la poursuite des efforts de convergence amorcés sous la précédente législature entre les retraites du public et celles du privé.